

St Nicolas de Port

#BIM

saintnicolasdeport.com



NUMÉRO 100 FÉVRIER 2022

Votre information municipale



À LA UNE

| QUESTION DU BIM | Que va faire Végafruits dans les anciens locaux de St Nic Boules ?, p. 3



| DOSSIER | Une ville au plus près de vous !, p. 4



| TRAVAUX | Tour de Brassage : lancement de la 4^e phase, p.7



| HOMMAGE | Le passage Roland ZAMBEAU inauguré, p. 8



AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve des conditions sanitaires communiquées par la préfecture)

FÉVRIER

DU LUN. 7 AU VEN. 11 : DE 14H À 16H
VACANCES SPORTOISES DE 11 À 15 ANS
Inscription obligatoire • MAPEJE • 03 83 48 81 43.

DU LUN. 7 AU VEN. 18
ACCUEIL DE LOISIRS DE 3 À 17 ANS
Inscription obligatoire • MJC • 03 83 48 56 76
mjcstnicolas@orange.fr

DU LUN. 21 FÉVRIER AU VEN. 4 MARS
INSCRIPTIONS SCOLAIRES :
MAPEJE • 03 83 48 81 43.

MARDI 22 : DE 14 H À 16 H
GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE POUR AIDANTS FAMILIAUX
MAPEJE • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

JEUDI 24 : DE 16 H À 19 H 30
DON DU SANG
Salle des fêtes • Proposé par l'Amicale des Donneurs de Sang.

MARS

DU LUN. 21 MARS AU VEN. 1^{ER} AVRIL
INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES
MAPEJE • 03 83 48 81 43.

MARDI 22 : DE 14 H À 16 H
GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE POUR AIDANTS FAMILIAUX
MAPEJE • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

JEUDI 24 : 19 H
HEURE MUSICALE
Autre Filature • Proposée par l'EMSN
Réservation en ligne • Gratuit.

AVRIL

DIMANCHE 3 : DE 8 H 30 À 18 H
GRAND DÉBALLAGE DE LA POTÉE PORTOISE
En cœur de ville • Grand déballage commercial et animations tout au long de la journée • Restauration sur place • 03 83 48 81 57.

DU LUN. 11 AU VEN. 15 : DE 14H À 16H
VACANCES SPORTOISES DE 11 À 15 ANS
Inscription obligatoire • MAPEJE • 03 83 48 81 43.

Toute l'info sur www.saintnicolasdeport.com ou sur l'application St Nicolas.

DÉMARCHES EN LIGNE

Renouvellement de la carte nationale d'identité et du passeport : faites la pré-demande en ligne !



En vue de simplifier les démarches pour le renouvellement de la Carte Nationale d'Identité et du passeport, vous pouvez effectuer une pré-de-

mande en ligne sur le site ANTS ou via FranceConnect.

En cas de perte ou de vol de votre CNI, vous serez soumis à un droit de timbre dont le

tarif est fixé à 25€. Ce dernier peut-être acheté sur le site timbres : impots.gouv.fr

Élections : peut-on s'inscrire et voter la même année ?

Oui, puisqu'il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection. Pour procéder à votre inscription, vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales sur service-public.fr et joindre la version numérisée des documents suivants : justificatif de domicile et justificatif d'identité.

Les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen (à partir de leurs 16 ans) sont inscrits automatiquement sur les listes électorales.

La personne ayant acquis la nationalité française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.



au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en présentant une pièce d'identité.

Rappel : les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 (inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 2 mars en ligne et au 4 mars en mairie) et les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 (inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 4 mai en ligne et au 6 mai en mairie).

BON À SAVOIR

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection (ou référendum). Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection ou le référendum, elle est conservée

VIE QUOTIDIENNE

Stérilisation des chats errants

Face à la population nombreuse de chats errants, les communes ont l'obligation de capturer les chats non identifiés, sans propriétaire, afin de procéder à leur stérilisation et à leur identification.

St Nicolas de Port a mis en place une convention avec la Fondation CLARA qui se charge via Chenil Service de cette mission. Les chats capturés sont alors stérilisés et identifiés puis relâchés dans le lieu de capture. Tout chat errant doit être signalé en Mairie. Avant la capture, les riverains sont informés pour éviter le piégeage d'animaux domestiques.

NAVETTE : retour aux horaires classiques !

En raison de la réouverture du pont de la RD116 entre Rosières aux Salines et Dombasle sur Meurthe suite à des travaux de reconstruction, les horaires classiques de la Navette desservant Ville en Vermois ZAC des Moussières, St Nicolas de Port, Varangéville, Dombasle sur Meurthe, Rosières aux Salines sont de nouveau appliqués.

Les fiches horaires sont disponibles auprès des conducteurs, de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois et des mairies.

VIE SOCIALE

Vaccination : aide à la prise de rendez-vous

Face à de plus en plus de demandes des usagers pour les aider à fixer un rendez-vous pour la vaccination Covid-19 via Doctolib, France Services se mobilise.

Un compte Doctolib - France Services St Nicolas de Port a été créé afin de prendre rendez-vous pour les usagers. Il est possible sur ce compte

d'enregistrer différents patients sans qu'aucun d'entre eux n'ait accès aux informations des autres, garantissant ainsi une parfaite confidentialité des informations.

Renseignements auprès de l'Espace France Services St Nicolas de Port - 03 83 45 14 17.





Luc BINSINGER
Maire

Au plus près

Le chapitre 2022 qui s'est ouvert depuis quelques semaines nous plonge dans le doute, l'incertitude, la peur quelquefois.

Comment se souhaiter une bonne et heureuse année alors que nos vies (en terme de santé, de travail, en société) sont à ce point bousculées ?

C'est justement dans ces moments de grisaille et de morosité que la force doit se puiser dans le sourire (même sous masque) et dans la proximité.

Dans cet esprit, la ville de saint Nicolas jour après jour se transforme et s'adapte. Notre convivialité aussi. Ainsi ce BIM, mais aussi notre site internet, notre application et le facebook live ont été remodelés pour être au plus près de vous, plus que jamais !



Permanence Facebook en direct :
lundi 7 février 2022 à 17h30.

Meilleurs Vœux !

QUESTION DU BIM

Que va faire Végafruits dans les anciens locaux de St Nic Boules ?

Fin 2021, l'ancien bâtiment abritant l'association St Nic Boules a été cédé à la société VEGAFRUILTS, dans le cadre de son projet d'extension.



Ce bâtiment sera démolé pour laisser place à un bâtiment de stockage de 1840 m² permettant à l'entreprise d'optimiser les flux lors de la récolte, sans modifier sa capacité annuelle de production de fruits. Les objectifs de la société sont d'accroître la capacité de réception, de stockage et de conditionnement, mais aussi d'assurer une meilleure qualité sanitaire, de s'engager dans une démarche à Haute Valeur Environnementale, de réduire la consommation en énergie et d'améliorer les conditions de travail des équipes. Ce projet d'extension a été travaillé en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de permettre une intégration optimale à l'environnement existant, la Tour de Brassage du Musée Français de la Brasserie, mitoyenne de l'ancien bâtiment St Nic Boules, et classée Monument Historique.

Concernant l'association St Nic Boules, des terrains de pétanque ont été créés à côté du Musée du Cinéma et de la Photographie en attendant l'extension du bâtiment MOUV'. La ville a signé 2 conventions d'occupation pour lui permettre de stocker du matériel et de bénéficier d'une salle de pause et de réunions (salle du Cocher, quartier Prignet).



VIE MUNICIPALE

Quelques mouvements au sein du Conseil Municipal !

Cyril CHERRIER, conseiller délégué à la sécurité a été élu, lors du Conseil Municipal de décembre, adjoint à la proximité, à la sécurité et aux mobilités. Laurence FERREIRA, professeur et Florian PERRIN, infirmier, intègrent tous deux le Conseil Municipal. Patrice CORNU siègera au Conseil Communautaire des Pays du Sel et du Vermois.



Cyril
CHERRIER



Laurence
FERREIRA



Florian
PERRIN



Patrice
CORNU

Centre de vaccination : indemnisation actée !

St Nicolas de Port et Dombasle sur Meurthe, sous l'égide de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, grâce à l'impulsion des médecins, la dynamique de l'hôpital de St Nicolas de Port et la bienveillance du député Thibault BAZIN, ont actionné une campagne de vaccination débutée en mars 2021 et terminée fin août 2021.



Les municipalités et les professionnels de santé ont pu se féliciter d'avoir administré, sur cette période, 20 000 vaccins (1^{re} et 2^e dose) sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois de 29 000 habitants.

En lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), le soutien de son Président et l'appui du Dr Xavier GRANG, l'ARS a pu libérer des fonds pour permettre à nos 2 collectivités de pallier les dépenses engagées nécessaires au fonctionnement du centre de vaccination et notamment le recrutement d'agents contractuels, d'étudiants et les heures supplémentaires des agents municipaux sur les samedis et jours fériés. 27 000€ ont été alloués à la

ville de Dombasle sur Meurthe et 31 000€ à la ville St Nicolas de Port.

Luc BINSINGER, maire de St Nicolas de Port et David FISCHER, maire de Dombasle sur Meurthe et Président de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois ont ainsi pu compter sur cet élan collectif et remercient également l'ensemble des élus bénévoles et la Croix Rouge qui se sont mobilisés pour soulager les équipes.

Depuis mi-septembre, la continuité du centre de vaccination est assurée par la ville de Varangéville. Les rendez-vous sont à prendre sur la plateforme Doctolib : www.doctolib.fr

DOSSIER : UNE VILLE AU PLUS PRÈS DE VOUS !

100^e numéro, ça se fête !

Lancé en septembre 2001, le bulletin municipal « St Nicolas de Port, notre ville » a connu, au fil des années, des évolutions graphiques tout en gardant le même format. À l'occasion de ce n°100, le BIM change de dimension et devient un magazine où vous retrouverez comme auparavant toute l'actualité de la ville.

Distribué à 4 000 exemplaires, le bulletin municipal paraît 4 fois par an et est déposé dans la boîte-à-lettres de chaque portois. Ainsi, depuis 2001 ce sont 396 000 BIM qui ont été imprimés pour informer la population.



Guide pratique : bientôt chez vous !



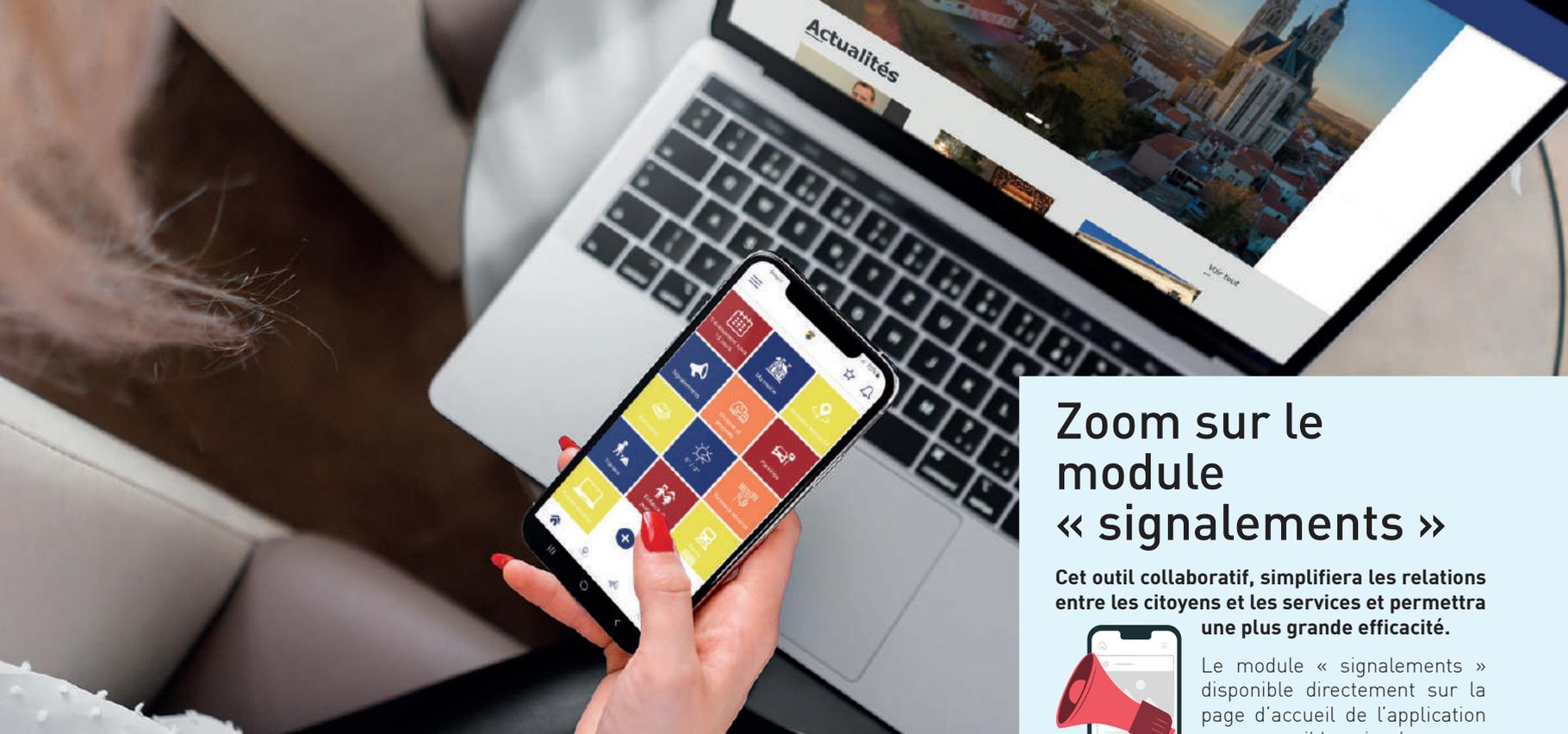
Vous allez bientôt pouvoir découvrir le nouveau guide pratique de la ville, destiné à faciliter vos démarches quotidiennes. Conçu et imaginé pour vous apporter toutes les informations utiles rapidement, il regroupe sous 11 onglets : la famille, la jeunesse, les personnes âgées, la vie pratique et quotidienne, le tourisme et le patrimoine, les services municipaux, les transports, les annuaires de la santé, la vie économique et la vie associative et bien plus encore. Financé grâce à la participation des commerçants annonceurs, le guide pratique a été édité à 5000 exemplaires. Il consultable ou téléchargeable en ligne sur le site de la Ville.

#SansFiltre : au contact de la population

Le #SansFiltre de février marquera le 50^e numéro de ce rendez-vous web. Lancé en mai 2017, la permanence en direct Facebook sur la page Ville de St Nicolas de Port n'a cessé d'évoluer en rassemblant de plus en plus de monde. Chaque mois le maire, Luc BINSINGER, échange, dialogue et répond aux questions sur des sujets divers et variés, permettant plus de proximité avec les administrés.

**Prochain rendez-vous :
lundi 7 février 2022 à 17h30.**





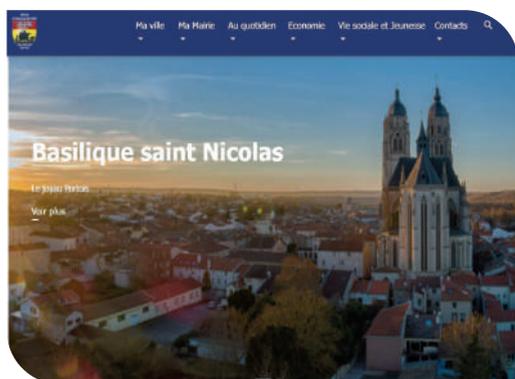
L'APPLICATION ET LE SITE INTERNET FONT PEAU NEUVE !

Une application dont vous ne pourrez plus vous passer !

Une grande majorité des personnes possède aujourd'hui un smartphone. La création d'une application pour la ville est l'opportunité d'apporter aux citoyens un nouveau moyen de communication et d'informations.

Conçue avec Lumiplan en lien avec le Pôle Vitalité du Territoire, cette application est personnalisable par l'utilisateur. Elle permet un accès facile et direct aux actualités de la ville, à l'agenda des manifestations, aux informations pratiques et de la vie quotidienne mais aussi à la météo, aux horaires de trains ou encore aux annuaires de la santé, des commerces et entreprises ainsi que des associations. Avec un système de notification par thème, vous pouvez choisir de recevoir les notifications qui vous intéressent.

Un site internet repensé !



Après plusieurs mois de travail, le nouveau site web de la ville est en ligne avec un nouveau design, une ergonomie revue et une navigation plus fluide et intuitive.

L'arborescence et le contenu du site ont été retravaillés et tout a été pensé pour que l'accès à l'information soit rapide et facile et ainsi améliorer l'expérience utilisateur. Ce nouveau site vous suivra partout, où que vous soyez, grâce au « Responsive Design », que ce soit sur tablettes ou smartphones, en s'adaptant à la taille de vos écrans.

Zoom sur le module « signalements »

Cet outil collaboratif, simplifiera les relations entre les citoyens et les services et permettra une plus grande efficacité.



Le module « signalements » disponible directement sur la page d'accueil de l'application ou accessible via le menu permet à chaque administré de signaler à la ville un problème rencontré sur l'espace public.

Par exemple : à la vue d'un nid de poule, un stationnement gênant, un graffiti... L'habitant peut, via son smartphone et l'application, avec une photo, une brève description et la localisation de l'anomalie, la signaler instantanément aux services de la Mairie.

Le saviez-vous ?

Chaque semaine, vous pouvez recevoir l'actualité de St Nicolas de Port dans votre boîte mail en vous inscrivant à notre newsletter. Découvrez les articles de la semaine, les prochains événements, les photos des manifestations, les vidéos et soyez au courant des dernières informations pratiques.

Pour s'abonner, rendez-vous sur le site internet www.saintnicolasdeport.com, en bas de la page d'accueil.



LE CHIFFRE DU BIM

8000



Il s'agit du nombre de personnes qui suivent quotidiennement les actualités de la ville sur la page Facebook. En constante évolution depuis plusieurs années, la communauté de la page Facebook ne cesse de grandir. N'hésitez pas vous aussi à rejoindre la page « Ville de St Nicolas de Port ». En plus de Facebook, la ville possède également un compte twitter où les informations importantes sont relayées, une page Instagram faisant la promotion de la ville à travers des photographies et une chaîne YouTube regroupant l'ensemble des vidéos produites par la ville.



@VilleDeStNicolasDePort



@stnicolasdeport



villedestnicolasdeport



Ville de St Nicolas de Port

INVITÉ DU BIM

3 questions à Jean-Paul DAUL, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 54

VOUS ÊTES PRÉSIDENT DEPUIS 2016 DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT 54. QUELLES SONT LES MISSIONS DE CET ÉTABLISSEMENT PUBLIC ÉCONOMIQUE ?



Crédit photo : Luc Bertain

J'ai effectivement été reconduit dans mes fonctions de Président de l'établissement départemental de Meurthe-et-Moselle de la CMA Grand Est à l'issue des élections consulaires d'octobre dernier. Je suis également artisan boulanger-pâtissier de profession.

La CMA est un expert de l'Artisanat. Nous accompagnons les futurs artisans et les artisans tout au long de leur vie professionnelle : de la création dans la définition de leur projet et le développement de leur entreprise jusqu'à sa transmission, par une offre de formation initiale et continue.

Nous les conseillons grâce à des solutions concrètes pour faire face aux enjeux qui sont nombreux et variés : réglementation, technologie, environnement, contexte économique...

Notre accompagnement est sur-mesure. Nous conseillons et orientons, nous facilitons et solutionnons : c'est simple : dès que vous entrez dans la grande aventure de l'Artisanat, votre CMA est là.

COMMENT SE PORTE L'ARTISANAT AU SEIN DE NOTRE TERRITOIRE ?

La mission de la CMA consiste également à être un conseiller et un partenaire des collectivités territoriales : nous disposons d'outils d'écoute de l'Artisanat sur notre région qui offre des informations très fines. Cet observatoire continu de l'artisanat du Grand Est nous permet de réaliser des diagnostics territoriaux extrêmement utiles au déploiement des stratégies d'aménagement et économique qu'il s'agisse d'implantation ou de typologie ou encore de sa contribution à l'économie locale.

Sur le territoire de St Nicolas de Port et de la communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, je peux dire que l'Artisanat se porte plutôt bien, voire très bien : le nombre d'entreprises artisanales, actuellement est de 657. Ce chiffre a connu une progression de 40.7% entre 2015 et 2020 et il se caractérise par une forte présence des métiers du bâtiment et des services. C'est extrêmement positif !

À noter que 37% sont des sociétés et 63% des entreprises individuelles, souvent jeunes.

Cela démontre que le territoire des Pays du Sel et du Vermois offre des opportunités réelles pour les jeunes créateurs d'entreprise.

CES DERNIÈRES ANNÉES LE NUMÉRIQUE A PRIS UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE QUOTIDIEN DES ARTISANS. COMMENT LES AIDEZ-VOUS À APPRÉHENDER CES NOUVEAUX MODES DE FONCTIONNEMENT ?

Comme dans tous les établissements de la CMA Grand Est, nous avons, au sein des équipes de Meurthe-et-Moselle, un spécialiste du numérique. Grâce à lui, les entreprises artisanales peuvent réaliser un diagnostic complet de leur situation en matière de digitalisation et identifier les objectifs et solutions à mettre en place pour réussir sa transition numérique. Il est là également pour aider à leur mise en œuvre. Son intervention est entièrement prise en charge.

Nous proposons une offre de services très complète dans ce domaine : grâce à #ARTISANCONNECTE ou à notre Pass Performance, les artisans meurthe-et-mosellans, comme tous ceux du Grand Est, ont accès à un large choix :

- E-réputation : développement / consolidation de votre image numérique ; E-commerce : promotion et vente de vos produits sur internet
- Optimisation de la gestion de l'entreprise, protection des données
- Réponses aux marchés publics : conseil et aide à la rédaction, à l'utilisation des plateformes de publication, de dépôt de candidatures, de cycle de facturation...

Et ça n'est que le volet digital !

Artisan ou envie de vous lancer dans l'aventure artisanale : contacter la CMA Grand Est #MEURTHE-ET-MOSELLE :

accueil@cma-meurthe-et-moselle.fr

VIE ÉCONOMIQUE

TAKA Office Imprimerie Portoise : faites bonne impression !



Raymond ZEKPA a ouvert sa boutique de services aux professionnels et particuliers et propose de nombreuses prestations dans le domaine de l'impression numérique et du multimédia.

Taka Office Imprimerie Portoise s'occupe de vos visuels avec impression sur tous supports : papier, signalétique, flocage textile, marquage publicitaire, objets personnalisés ainsi que la réalisation de tampons et gravures.

Un service de photocopie, impression, tirage, reliure, plastification de documents est également proposé. Dans le domaine multimédia, il propose la vente de consommables et de matériels informatiques, sur mesure, livrés et installés et la réparation de téléphones.

TAKA Office Imprimerie Portoise : 43 rue Anatole France – St Nicolas de Port - taka@sikaria consulting.fr - 06 15 80 20 98. Lundi : 14h - 19h / Mardi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h / Samedi 9h - 12h.

ABCDE : une entreprise familiale qui ne cesse de se développer



L'entreprise familiale ABCDE, dont le siège social est à St Nicolas de Port depuis 1988, a su faire évoluer et multiplier son activité dans une démarche globale d'économie circulaire et d'autonomisation des exploitants agricoles.

ABCDE exerce ses 2 activités principales sur différents sites :

- Dans le Nord-Est, ABCDE rassemble les solutions éprouvées dans le recyclage de toutes matières organiques sur 4 sites d'exploitation (compostage, méthanisation notamment). Le groupe propose ses services aux collectivités, aux artisans, à la distribution et aux industriels de l'agroalimentaire.
- Dans son atelier près de Chaumont, ABCDE conçoit ses propres stations mobiles de préparation de semence de ferme. Les conducteurs se rendent sur les fermes de 3800 agriculteurs avec ces camions usines autonomes et préparent la semence de blé, orge, pois, soja ...

Le groupe ABCDE est devenu leader régional dans son domaine par le volume traité et la qualité des prestations.

ABCDE : 4 ZI du Champy – 03 83 48 48 08 - www.abcde-sem.com - www.facebook.com/ABCDE_TriageALaFerme

SANTÉ

Première installation pour Carole BELLERY, ostéopathe

Carole BELLERY s'est installée au centre de soins pluridisciplinaires situé 10 allée Nelson Mandela pour exercer son activité d'ostéopathe.



À 26 ans, Carole BELLERY, diplômée en ostéopathie débute dans la périnatalité et la pédiatrie. Elle accueille tous types de patients :

de la femme enceinte aux nourrissons et enfants mais également des sportifs et des seniors. Par une approche thérapeutique manuelle douce, elle soigne les tensions, les déséquilibres et les douleurs (maux de dos, entorses, stress, règles douloureuses ou encore migraines) et prend en compte la part émotionnelle liée à certains troubles pour libérer et mettre des mots sur des sensations. Son expérience en milieu hospitalier lors de ses études lui a permis d'acquérir une expérience complémentaire dans l'approche du patient malade ou souffrant et auprès du personnel soignant. Ses projets sont de développer son activité dans les hôpitaux en proposant un service sur place. Elle prévoit également de se former en drainage lymphatique selon la méthode RENATA.

La prise de rendez-vous pour des séances au cabinet ou à domicile se fait via Doctolib.

Carole BELLERY – Centre de soins pluridisciplinaires 10 allée Nelson Mandela – 06 13 11 75 64.

Lise FERRY, sage-femme



Lise FERRY a rejoint le cabinet d'Éléonore VOLPINI, sage-femme, au centre de soins pluridisciplinaires, 10 allée Nelson Mandela.

Depuis 2017, Lise FERRY exerce le métier de sage-femme. Après une expérience en milieu hospitalier en salle de naissance, suivi

de couches et consultations d'urgence, elle collabore aujourd'hui avec Éléonore VOLPINI. L'activité est grandissante et pour suppléer aux gynécologues médicaux de ville, elles assurent le suivi gynécologique de prévention et sans pathologie particulière, la contraception, le suivi de grossesse, la rééducation du périnée, les surveillances de grossesse à domicile sur prescription médicale, la préparation à la naissance.

En plus de son activité à St Nicolas de Port, Lise FERRY intervient en soutien des accouchements à la maison de naissance de Nancy.

Lise FERRY – Centre de soins pluridisciplinaires – 10 allée Nelson Mandela – 06 71 64 28 36. Prise de rendez-vous via Doctolib.

TRAVAUX

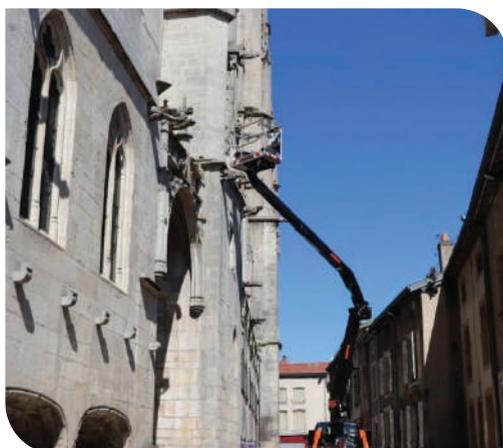
Tour de Brassage : la façade sud est restaurée

En amont de la fin de la 3^e phase des travaux du Musée Français de la Brasserie, le maire Luc BINSINGER, le président du musée, Benoît TAVENEAUX, Arnaud CHAMPOUGNY, responsable des bâtiments communaux, la maîtrise d'œuvre et les entreprises ont assisté aux opérations préalables à la réception consistant principalement à constater la bonne réalisation des travaux commandés.

Cette 3^e phase comprenait notamment la remise en état de la mosaïque du coq, le remplacement intégral des châssis vitrés de l'ensemble de la façade, la mise en conformité des issues de secours, la continuité de la pose du paratonnerre et la reprise des enduits sur l'intégralité de la façade.

À présent le retrait des échafaudages laisse apparaître la façade complètement restaurée.

La 4^e et dernière phase (11 à 12 mois) débutera en 2022.



Patrimoine : entretien annuel des toitures de la Basilique

L'entreprise SCT est intervenue pour le 2^e entretien annuel comprenant l'ensemble du nettoyage des toitures et terrasses de la Basilique ainsi que le remplacement de quelques ardoises. Cet entretien a permis de déceler quelques réparations complémentaires à effectuer au niveau de la charpente notamment la remise en place de chevilles en bois du système d'assemblage.

CULTURE

« Suite des Chroniques Insolites de Saint-Nicolas-de-Port. Et bien plus encore ... »

Après la publication du livre « Chroniques Insolites de Saint-Nicolas-de-Port », en 2020, Gérard CROUZIER, passionné par l'histoire de notre ville et attaché à notre patrimoine, publie son deuxième opus « Suite des chroniques insolites de Saint-Nicolas-De-Port. Et bien plus encore ... ».

À travers cette nouvelle aventure, découvrez moult grands moments historiques de la ville, mais aussi de la Lorraine ainsi que les étonnantes et extravagantes aventures de celles et ceux, grands ou petits, qui ont façonné notre terroir. Et pour voir d'un œil nouveau la basilique, de nombreuses curiosités, mystères et secrets sont révélés

à travers une chronologie d'évènements ou par les réponses à de belles et nombreuses questions.

Le livre est en vente auprès de l'association Connaissance et Renaissance de la Basilique – 1 rue des 3 Pucelles – St Nicolas de Port ou à La Liseuse – 96 rue Gabriel Péri – Dombasle sur Meurthe, 27 €

Les droits d'auteur seront entièrement versés à la restauration de la croix monumentale dite « Croix des Pèlerins » transférée dans les années 70 de la rue Jolain à son emplacement actuel, à l'angle de la rue Victor Legrand et de la route de Rosières.



Espace d'expression réservé « Rassemblement portois »

Je vous souhaite une merveilleuse année 2022. Je vous souhaite des moments de rire, de plaisir et de partage. Que le monde soit à vous, et que l'avenir puisse vous profiter.

HOMMAGES

Passage Roland ZAMBEAU, personnalité symbolique des festivités de la saint Nicolas

Vendredi 3 décembre 2021, la Ville a rendu hommage à Roland ZAMBEAU, personnalité emblématique des festivités de la saint Nicolas, par le dévoilement d'une plaque à son nom.

Pour le maire Luc BINSINGER « il était important, suite au départ de Roland ZAMBEAU en 2020, de témoigner notre reconnaissance et de donner une dimension particulière à ce personnage, par la création d'un passage à l'appellation et au lieu symbolique ».

Situé dans la contre-allée Jolain, à quelques mètres de son habitation, à proximité de la Place des Droits de l'Homme, à quelques encablures du long passage où chaque samedi le plus proche du 6 décembre, il émerveillait petits et grands à l'occasion des festivités de la saint Nicolas, ce passage illustre ainsi le souvenir que l'on peut avoir de lui.

Un moment partagé avec beaucoup d'émotion en présence de son épouse Thérèse, de sa famille et de ses amis.



Plaque commémorative à la mémoire de Gilles AUBERT au Musée Français de la Brasserie

Un an après la disparition de Gilles AUBERT, auquel le Musée Français de la Brasserie doit beaucoup, une plaque commémorative a été dévoilée en ce lieu, samedi 18 décembre 2021, en présence de Benoît TAVENEAUX, président du musée, du maire Luc BINSINGER, de la famille et d'autres personnalités ayant contribué à la constitution du musée.



Gilles AUBERT, en tant qu'ancien maire, a rendu la création du musée possible avec l'acquisition, par la Ville, des bâtiments de la Brasserie et a œuvré pour que le musée soit classé Monument Historique. Il était également Président d'Honneur du musée, participait au conseil d'administration ainsi qu'à des visites amicales.

Benoît TAVENEAUX a salué la municipalité pour les travaux engagés sur la Tour de Brassage qui font apparaître, aujourd'hui, la façade entièrement restaurée.

Luc BINSINGER a exprimé l'importance de cet hommage rendu par le musée, après celui fait par la Ville lors de l'inauguration de l'avenue Gilles AUBERT.

Clin d'œil : la plaque en fonte a été fondue à Vézelize, dans les anciens locaux de la Brasserie.